

**Publication dans le cadre de la réunion de l'AFPAP, organisée en octobre 2013,
avec la Société d'émulation de la Vendée au Fief-Milon**

Les archives privées aux Archives de la Vendée en 2013

Les archives privées représentent actuellement près d'1 kml sur les 25 que conservent les Archives de la Vendée. Elles se composent de documents de tout type, de toute période et se présentent sur des supports variés. Elles émanent de particuliers et de famille, mais également, d'associations, d'entreprises, de syndicats.

L'importance des archives privées aux Archives de la Vendée, l'éclairage qu'elles apportent et la mise en valeur dont elles peuvent faire l'objet, tels sont les thèmes de cette présentation.

1. L'importance des archives privées

Un service d'archives départementales qui à vocation à conserver le patrimoine écrit du département, recueille chaque année, grâce à des versements réguliers et obligatoires, les archives publiques produites par les services administratifs ayant compétence dans la circonscription. Pourtant, seuls, ces documents ne permettent pas d'appréhender dans sa globalité l'histoire d'un département ; ils ne renseignent que très peu sur le quotidien de la population, les traditions familiales, les grandes figures, les créations privées... Cette dimension n'apparaît clairement que si l'on confronte les archives publiques aux archives privées.

Les associations qui nous réunissent aujourd'hui témoignent de l'intérêt porté aux archives privées. Pourtant, ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que leur importance pour la recherche historique est affirmée et la série J, qui regroupe l'ensemble de ces fonds dans les services d'Archives départementales, n'est créée qu'en 1944.

En 1960, Jean Gourand, le directeur des Archives de la Vendée, déclarait pour notre service au titre de la série J, 46 fonds répartis en 3 catégories : manuscrits d'auteurs et dossiers isolés ; fonds d'érudits, chartriers et fonds de famille. Il y avait en fait une vingtaine de fonds d'importance, le reste étant des unités plus restreintes.

En 2013, nous comptons près de 250 fonds d'archives privées, parmi lesquels on dénombre une 100^{ème} de fonds d'archives personnelles et familiales auxquels on peut ajouter une 10^{ème} de chartriers, le tout occupant près de 300 ml de rayonnages.

2. Leur intérêt

S'il est impossible de citer toutes les familles dont nous conservons les archives, ce propos cherche à les illustrer en présentant les différents éléments qui peuvent composer un fonds de famille.

Signalons d'abord les papiers d'identité, actes de filiation, livret militaire, diplômes, conservés parfois pour des périodes très anciennes. On peut ainsi retracer depuis le XIV^e siècle les alliances des familles Prévost, Mauclerc, ou bien Du Plantis respectivement dans les

fonds Prévost de La Boutetière¹, Baudry-d'Asson (fonds nouvellement entré aux Archives de la Vendée), et dans le chartrier du Landreau².

Les faire-part consciencieusement rassemblés, la correspondance amicale, les albums photographiques mettent en lumière le réseau tissé par la famille (la collection de faire-part de la famille de Chabot³ ou les plaques de verre de la famille Bujeaud⁴ sont ici significatives).

La comptabilité personnelle (les livres de comptes, les factures) désignent le niveau de vie, les goûts de la famille et son implantation dans la commune (voyez les papiers Pineau-Plantier à Noirmoutier dans le fonds Filuzeau⁵).

Les actes relatifs aux biens (les titres de propriété, actes d'achat, de ventes, les dossiers de travaux et les plans) retracent l'histoire de la demeure familiale (agrandissement, transformation) et plus largement de son domaine. Les plans sont rares (citons celui du château dans le fonds de La Roche-Saint-André⁶).

On y trouve également des documents moins habituels ou plus intimes :

- des livres de raison, où le chef de famille inscrit jour après jour tout ce qui se passe dans son domaine, ses réflexions, ses achats de bétail comme la naissance du petit dernier (à consulter parmi les pièces isolées⁷) ;
- des cahiers d'écoliers, riches d'enseignement sur les principes éducatifs de chaque époque (fonds Carheil⁸) ;
- des carnets de voyage (on accompagne ainsi la famille Chatelain en Egypte, en Afrique – fonds actuellement en cours de classement) ;
- des journaux de navigateur (le récit du voyage aux Indes orientales de Charles Mallet de Maisonpré au XVIIIe siècle est conservé dans le fonds Mallet⁹) ;
- des mémoires, d'époques parfois douloureuses pour la Vendée (comme le mémoire de la famille de Rodays dans le fonds Frizon de Lamotte¹⁰).

N'oublions pas les papiers de fonction. La encore, plusieurs fonds en contiennent. Evoquons simplement le fonds Gauly¹¹ et sa dynastie de maires de La Réorthe, le fonds Fériet¹² et les papiers des armateurs Lodre¹³, le fonds Ballard¹⁴, cette famille de chirurgiens.

¹ Voir l'état des fonds des archives privées : http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_etatdesfondsarchivesprivees

² http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_32J

³ <http://www.archinoe.fr/cg85/fairepart.php>

⁴ http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_83Fi

⁵ http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_107J

⁶ Voir l'état des fonds des archives privées : http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_etatdesfondsarchivesprivees

⁷ http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_1J

⁸ Voir l'état des fonds des archives privées : http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_etatdesfondsarchivesprivees

⁹ Voir l'état des fonds des archives privées : http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_etatdesfondsarchivesprivees

¹⁰ http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_111J

¹¹ http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_81J

¹² http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_40J

¹³ http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_40J

¹⁴ Voir l'état des fonds des archives privées : http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_etatdesfondsarchivesprivees

Pour finir, il nous faut parler des archives seigneuriales qui complètent très souvent les fonds de familles. Elles regroupent l'ensemble des titres du seigneur et tout ce qui a trait au fonctionnement de sa seigneurie. Elles relatent tout un volet de l'histoire écrite aujourd'hui grâce aux archives publiques : sous l'Ancien régime, en effet, le seigneur rendait la justice, organisait la vie économique. Les documents qu'elles renferment renseignent donc sur le quotidien de la population. (citons les chartriers de Péault¹⁵, d'Ardelay¹⁶, chartriers qui sont souvent introduits par des listes de noms de personnes et de lieux dépendant de chaque seigneurie).

A côté de ces fonds de grande envergure (un des plus importants représente à lui seul 20 ml), il existe aussi des plus petits ensembles qui ne sont pas négligeables car ils complètent parfaitement les premiers : beaucoup de titres de propriété, d'actes intéressant la filiation, distraits de leur fonds d'origine, s'y retrouvent. On y découvre également des témoignages de familles moins anciennes, notamment ceux de leurs soldats partis au front, grâce à leur correspondance ou à leur journal...

3. Leur intégration aux Archives

Les archives familiales ne se conservent que si elles sont rassemblées et entreposées dans un lieu approprié. Guy de Raigniac, pour ne citer que lui, l'avait bien compris en parcourant la Vendée pour ses travaux généalogiques. La plupart des fonds qu'il a consultés sont enliassés par ses soins, avec une répartition par famille, laissant à l'écart les pièces exclusivement relatives aux terres.

Notre démarche est semblable. Chaque fonds confié aux Archives a fait ou fera l'objet d'un classement mettant en évidence, grâce à un plan détaillé, tous les membres des différentes branches de la famille et celles qui lui sont alliées ainsi que son encrage dans une région par les terres dont elle avait la gestion. Se révéleront ainsi telle période, ou tel personnage plus marquants pour l'histoire familiale, de quoi donner matière à des travaux historiques.

Les familles sont soucieuses de la mémoire familiale ; elles sont également conscientes des difficultés de conservation d'ensembles souvent très volumineux, d'approche parfois difficile et laissés dans l'oubli faute de classement.

Confier ce patrimoine écrit aux Archives, c'est aussi lui assurer des conditions de conservation adaptée et une mise en valeur appropriée. La plupart des fonds conservés sont déjà couverts par des inventaires qui les font connaître. Les derniers réalisés ont pu bénéficier d'une diffusion sur le site internet des Archives. Durant ces 8 derniers mois, plus de 200 articles de ces fonds (liasses, dossiers, boîtes d'archives) ont été consultés en salle de lecture. Bien d'autres font l'objet d'étude à distance grâce aux opérations de numérisation.

Rappelons pour finir les différents dispositifs qui permettent aux archives privées d'intégrer les Archives départementales. Le don et le legs existent bien évidemment mais c'est surtout la procédure de dépôt qui séduit les détenteurs d'archives. Elle permet en effet au

¹⁵ Voir l'état des fonds des archives privées : http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_etatdesfondsarchivesprivees

¹⁶ Voir l'état des fonds des archives privées : http://recherche-archives.vendee.fr/archives/fonds/FRAD085_etatdesfondsarchivesprivees

déposant de rester propriétaire des documents et de préciser, par une convention, les conditions de communication, de reproduction et de valorisation des documents déposés.

Le prêt pour numérisation est également maintenant proposé mais il est réservé à de petites entités.

Garantir l'intégrité du fonds, aider à sa connaissance par un travail de classement, voici ce que permet l'intégration aux Archives départementales. C'est également apporter une pièce de plus à l'histoire des familles vendéennes, chaque fonds complétant l'autre par le jeu des alliances. Plus largement encore, à l'histoire du département en favorisant les études thématiques et de grande envergure : les modes de faire-valoir par région, l'importance de l'artisanat et son évolution ; l'organisation des activités commerciales dans les villes ; les réseaux de sociabilité.

Françoise Baudat
Chargée de la mise en valeur scientifique des archives
aux Archives de la Vendée